



LA VOLONTE DE REUSSIR

**NOUS,  
Michel CARREAU  
Maire de la Ville de TERNIER**

**Réf. DA/MAD  
2021.035**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,

**VU** le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.25 et R 413.1,

**VU** l'instruction interministérielle du **24 Novembre 1967** sur la signalisation routière,

Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers du carrefour de la rue de la Victoire et de la rue Famille Sauvage à Tergnier durant les travaux sur le réseau d'adduction d'eau potable réalisés par l'entreprise EUROVIA - 6 rue Turgot - BP 28 - 02002 LAON.

Sur proposition de Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TERNIER

**ARRETONS**

**ARTICLE 1 :** Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit au droit chantier, au carrefour de la rue de la Victoire et de la rue Famille Sauvage à Tergnier

**du mardi 6 avril au lundi 12 avril 2021**

**ARTICLE 2 :** La circulation des véhicules de toute nature sera alternée avec une limitation de la vitesse à 30 Km/Heure. Celle-ci sera réglée par des feux tricolores ou par des agents munis de panneaux.

*Hôtel de Ville*

.../...

**ARTICLE 3 :** La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue durant la totalité des travaux par l'entreprise EUROVIA de Laon.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Commandant du Commissariat de Police de Tergnier,  
Monsieur le Directeur de l'Entreprise EUROVIA de Laon

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour expédition certifiée conforme  
TERGNIER, le 26 mars 2021  
Le Maire  
Michel CARREAU

Tergnier, le vendredi 26 mars 2021  
Le Maire,  
Michel CARREAU



Copie sera adressée à :

- Monsieur le Commandant du Commissariat de Police de Tergnier,
- Monsieur le Commandant des Pompiers de Tergnier,
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère,
- Monsieur le responsable des TACT,
- Monsieur le Directeur de l'Entreprise SEPUR,
- Monsieur le Directeur de l'Entreprise EUROVIA de Laon